

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [95] (2007)
Heft: 1514

Artikel: Dépistage précoce du cancer du sein : un choix cornélien
Autor: Gasche, Urs P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dépistage précoce du cancer du sein: un choix cornélien

Urs P. Gasche, journaliste scientifique, est notamment l'auteur de l'article «Informer correctement les femmes sur les avantages et les risques» paru dans le Bulletin des médecins suisses¹. Il souhaite ouvrir le débat sur le dépistage précoce du cancer du sein en démontrant qu'en la matière rien n'est simple.

Trop de tumeurs du sein restent ignorées et trop de femmes sont inquiétées par un faux diagnostic parce que les cantons romands ne respectent pas les recommandations de l'Union Européenne. C'est pourquoi la Fédération suisse des services aux patients (FSSP) exige la suppression des petits centres d'analyses cantonaux et l'instauration d'un unique centre spécialisé. En effet, sur mille radiographies, trouver les trois à six qui montrent une petite tumeur, n'est possible qu'avec beaucoup d'expérience. Pour cette raison, les directives de Bruxelles demandent que toutes les mammographies soient analysées indépendamment par deux radiologues pratiquant chacun au moins 5000 lectures de mammographies par an². En Suisse, quasiment tous les radiologues ont le droit de participer à une des deux analyses que requiert chaque mammographie. Ils n'interprètent cependant que quelques centaines de radiographies de femmes en bonne santé par année. Il est choquant que l'Office fédéral de la santé publique n'exige pas de respecter entièrement les recommandations de l'Union Européenne. Et la Ligue contre le cancer perd toute crédibilité en cautionnant ces pratiques.

Depuis les années nonante, le nombre de femmes qui meurent d'un cancer du sein diminue progressivement, principalement grâce à l'efficacité des médicaments, que l'on pratique ou non le dépistage précoce. C'est la bonne nouvelle. La mauvaise est que les femmes sont mal informées sur les conséquences parfois néfastes du dépistage précoce, et que le nombre des décès évités grâce à ce dépistage est bien inférieur à ce qui est généralement admis.

Ainsi, dans des conditions optimales de dépistage, on peut sauver au mieux, sur une période de dix ans, une ou deux femmes sur mille participant aux programmes de dépistage. En effet, sur les 1'350 femmes qui meurent chaque année d'un cancer du sein en Suisse, seules 600 sont diagnostiquées aux âges où s'effectue le dépistage, soit entre 50 et 69 ans. 25% de celles-ci, soit 150, pourraient cependant être sauvées par un programme de dépistage précoce – mais à la condition irréaliste que toutes les femmes de cette classe d'âge, soit 880'000 individus, participent à ce programme. «On pourrait sauver 120 à 150 vies», affirme pourtant la Ligue contre le cancer.

Reste à savoir si les bénéfices de cet hypothétique et irréaliste dépistage massif sont avantageux pour les 880'000 femmes qui devraient être radiographiées tous les deux ans. En effet, le dépistage révèle souvent des cellules cancéreuses qui n'auraient jamais été remarquées autrement. Et comme les médecins ne peuvent prédire lesquelles de ces cellules cancéreuses risquent de devenir dangereuses un jour, des traitements lourds sont systématiquement entamés par mesure de sécurité. Chaque année 150 voire 1'500 femmes saines (selon les sources) seraient ainsi inutilement traitées et subirait des effets secondaires aussi nocifs qu'évitables. A cela s'ajouterait le stress des 15'000 femmes dont la radiographie révélerait une anomalie qui s'avérerait par la suite parfaitement bénigne et le traumatisme des 3'750 femmes qui devraient se soumettre à une biopsie pour réfuter définitivement la présence d'un cancer.

Ainsi au vu des avantages et des désavantages du dépistage précoce, chaque femme, dûment informée, devrait pouvoir décider ou non de participer à un programme de dépistage.

¹ *Informer correctement les femmes sur les avantages et les risques* paru dans le Bulletin des médecins suisses 28-3-2007. Lien: www.saez.ch/pdf_f/2007/2007-13/2007-13-092.PDF

² <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P5-TA-2003-0270+0+DOC+XML+V0//FR>

Brochure d'information

Dépistage précoce du cancer du sein, brochure d'information de la Fédération suisse des services aux patients. À commander pour fr. 3.- (prière d'ajouter une enveloppe A5 affranchie, adressée à votre domicile ainsi que le montant en timbre-poste) auprès de la Fédération suisse des services aux patients (DVSP), case postale, 8042 Zurich. Ou par téléphone 044 361 92 56.